

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 473 27 octobre 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-15527

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
René Duboux

473

Domaine public

Référendum atomique : qui trop embrasse...

Les Organisations progressistes, la Ligue marxiste, le parti socialiste autonome du Tessin et divers mouvements anti-nucléaires partent en guerre contre la nouvelle loi atomique, récemment adoptée par les Chambres fédérales.

A première vue cette opposition paraît logique; d'emblée la révision de la loi atomique a été conçue comme un contre-projet de fait à l'initiative populaire pour la démocratisation dans la construction de centrales nucléaires. Appuyer l'initiative ne peut conduire donc qu'à rejeter la loi. Le raisonnement est simple. trop simple peut-être!

Si l'initiative est acceptée en février prochain, la loi n'a plus d'objet. Bien! Mais les partisans du référendum ne voient pas la chose ainsi; ils donnent l'initiative perdante et jouent leur seconde carte sans attendre le résultat du premier round. Difficile de faire autrement. direz-vous: le délai référendaire échoit à la mi-janvier, soit trois semaines avant la votation sur l'initiative. Les partisans de l'initiative doivent donc se prémunir et garder tous les atouts en mains. Reste que la tactique est ambiguë: celui qui veut motiver l'opinion publique en faveur de sa cause doit être convaincu de son succès...

Mais il y a plus. Admettons que l'initiative échoue. C'est alors la comparaison des avantages et des inconvénients de la législation actuelle et de la nouvelle loi qui devient déterminante pour le choix de la tactique à suivre.

Dans la situation actuelle quiconque en a les moyens et remplit les conditions de sécurité a le droit de construire une centrale nucléaire (Soit dit en passant les tergiversations présentes du Conseil fédéral sont doublement illégales: lorsqu'il accorde une autorisation, comme tout dernièrement à Gösgen, il ignore délibérément le caractère chaque jour plus problématique de l'énergie nucléaire; d'autre part en faisant traîner les demandes en cours sans dire clairement que la sécurité n'est pas garantie dans ces cas — Kaiseraugst, Graben, Ver-

bois — il abuse de son pouvoir).

La loi révisée substitue à cette décision administrative une procédure plus politique; le besoin doit y être prouvé, les énergies alternatives favorisées et finalement, le parlement a la compétence de trancher.

Certes, on peut légitimement douter de la volonté du législatif de mettre un terme à l'équipement nucléaire du pays et de promouvoir une autre politique énergétique, fondée notamment sur une consommation stabilisée. Mais en définitive, laquelle des deux procédures permettra le mieux d'exprimer l'opposition croissante à l'énergie nucléaire et d'infléchir les décisions à ce sujet? Le rejet éventuel de l'initiative, puis celui de la loi ne traduiront-ils pas la victoire des partisans de la politique actuelle?

La "Neue Zürcher Zeitung" ne s'y est pas trompée, qui a qualifié la loi révisée de discrimination à l'égard des promoteurs de centrales. En cas de rejet de l'initiative ne risque-t-on pas de voir ces promoteurs tourner leur veste et, après avoir soutenu la nouvelle loi en désespoir de cause, faire cause commune avec les référendaires pour qu'elle soit balayée?

L'ambiguïté du débat tient au double langage qui est utilisé: s'affrontent en fait les partisans et les adversaires du nucléaire, mais l'initiative comme la loi révisée proposent des procédures qui en elles-mêmes n'impliquent pas le rejet catégorique de cette énergie. D'ailleurs, on peut douter fortement de l'opportunité de demander brutalement aux citoyens un "oui" ou un "non" au nucléaire; la question est abstraite et un "oui" donnerait une légitimité inespérée à ses partisans intéressés.

Les adversaires ont au contraire tout à gagner à se battre sur un terrain concret, celui où les populations concernées se sentent directement interpellées. La loi révisée offre à cet égard de meilleures possibilités que le statu quo (possibilités de faire opposition, droit prioritaire des cantons en matière d'aménagement). Les promoteurs du référendum, emportés par leur élan, ont-ils vu cet enjeu? Il est permis d'en douter. Qui trop embrasse...

Un film d'amour : « La mort du grand-père »

“Comment est-ce qu'il faut dire ça?”, se demande une des filles. Elle est très âgée, mais elle trouve toujours, comme ses sœurs, les mots simples et justes pour évoquer le père, les souvenirs de la première moitié de ce siècle, la vie et la mort. Quand à la petite-fille, aujourd'hui cinéaste, elle a montré et monté avec beaucoup de sensibilité et d'amour les témoignages de ses tantes et le sien, les photographies et les premières images animées de la famille, les visages, les paysages, les lieux et les objets du passé et d'aujourd'hui. Avec une maîtrise rare de tous les moyens du cinéma pour faire dire les choses, passer les idées et les sentiments.

La petite-fille, c'est Jacqueline Veuve, cinéaste. Son premier court-métrage, elle l'avait produit en 1966 avec Yves Yersin : “Le panier à viande”. C'était déjà -- on n'en parlait pas encore à cette époque -- l'école de ce documentaire qui rejoint la nouvelle histoire : recherche de la mémoire collective, de la vie quotidienne, de toutes les histoires à travers les choses et les souvenirs des gens. Une quête d'ethnographie, ici et maintenant. Le documentaire devient alors presque une œuvre de fiction tant le montage des interviews et des images, des bruits et des détails est précis et travaillé. Un travail d'horloger.

Jacqueline Veuve, cinéaste vaudoise. C'est-à-dire de cette terre, comme Ramuz. Ses personnages sont des pays entre La Vallée et Payerne, Lucens et Lausanne. Le grand-père, Jules Reymond, dont on voit des photos, des dessins et parfois la vie quotidienne sur des films d'amateur, ce “il” des conversations et des confessions, c'est un patriarche de la bible.

Au-delà du portrait de famille, il y a aussi le portrait d'un pays, d'une société, d'une époque. Même si tout n'est pas dit, par exemple

de la politique et des choses publiques. Il y a surtout des réflexions sur la vie et sur la mort, un regard à la fois lucide et tendre sur ce monde en voie de disparition.

Le grand-père, Jules Reymond, venait de La Vallée. Fort, travailleur, intelligent, courageux, il avait toutes les qualités de l'entrepreneur. Fils de petit paysan, il devient le patron qui vit pour sa fabrique, ses pierres, sa famille, la continuité. Qui incarne les valeurs qu'on dit capitalistes : travail, discipline, économie. Si le grand-père et la famille représentent un moment de notre histoire, le sens de la vie, de la mort restent de tous les temps, de tous les pays.

Ce monde-là des Reymond, on pouvait le croire disparu et à jamais perdu. Par la magie du cinéma Jacqueline Veuve le fait revivre et on découvre avec elle que ses valeurs nous imprègnent toujours. Qu'elles imprègnent aussi la réalisatrice qui a osé se lancer dans une entreprise redoutable. Même si, nous dit encore Jacqueline Veuve, “elle n'a pas plus de difficultés que n'importe quel réalisateur en Suisse romande”. Mais elle est originaire de La Vallée, “c'est-à-dire Combière, rude à l'ouvrage, persévérante”. Comme le grand-père.

Car elle a dû être têtue pour réunir des subventions de la Confédération, de la SBS, de Pro Senectute, du Fonds cantonal des Arts et des Lettres du canton de Vaud. Réalisatrice indépendante, Jacqueline Veuve a pu réaliser ce long métrage avec la collaboration technique de Video-collectif de Lausanne et en coproduction avec l'Institut national de l'audiovisuel de Paris. La participation française est importante, près de 25 pour cent, ce qui explique la diffusion du film sur TF 1, dans le cadre de la série “Caméra Je”, le 3 août 1978.

“Mon film est un film d'amour”, nous dit Jacqueline Veuve. “Ces gens qui sont les miens, je les aime tels qu'ils étaient. J'ai jeté sur eux un regard subjectif qui, jamais, bien que critique, n'est méchant”. Un regard, mais aussi un style dans la description des êtres, des objets, des paysages en relation avec les mots, les

bruits, les silences. Comme une pudeur dans les émotions, toujours vaudois et universel.

Le film de Jacqueline Veuve nous restitue cette part de notre passé qui échappe aux livres et aux statistiques : les mentalités, les gestes, les attitudes, les valeurs, les accents, la vie quotidienne. A travers des témoignages et des sensibilités tout un passé nous est rendu.

“La mort du grand-père” est certainement promis à un certain succès en Suisse romande. Mais, après les projections dans les villes, le passage à la télévision, que deviendra-t-il ? Que deviendront ces nouveaux documentaires qui sont autant de témoins de notre histoire ?

Nombre de musées, aux Etats-Unis et en France, offrent à leurs visiteurs la possibilité de visionner à la carte des videocassettes. Des documents irremplaçables qui ont leur place dans un musée comme des objets et des tableaux. Le musée en achète les droits de copie comme il achète des pièces historiques.

Le film de Jacqueline Veuve -- d'autres aussi, ainsi celui de Jacques Thévoz “Rose de Pinsec” -- aurait une valeur documentaire dans un Musée d'Art et d'Histoire. Une spectatrice ne disait-elle pas en voyant au Festival de Nyon les images de “Rose de Pinsec” : “c'est la Russie”. Et une autre, elle avait peut-être vingt ans, en parlant de “La mort du grand-père” : “C'est un autre monde”. Un autre monde sans doute, mais cependant notre monde.

GENÈVE

Une coopérative en faillite: un vieux rêve brisé

Une faillite comme il y en tant ? Au début du mois, c'était au tour de la COBG, la coopérative des ouvriers du bâtiment de Genève qui assurait près de 80 postes de travail, de déposer son bilan. Dans un secteur où la concurrence est très dure, la COBG n'avait “emporté” son dernier chantier qu'en faisant des prix qui s'étaient révélés trop bas... et les réserves de l'en-

treprise n'avaient pas eu les moyens d'encaisser ce coup dur.

Fondée en 1920 par des militants syndicalistes, la COBG s'était progressivement transformée -- au gré sans doute de la tombée de l'enthousiasme, de l'expansion de l'entreprise et des besoins en capitaux -- jusqu'à devenir l'une de ces sociétés coopératives que peu de choses distinguaient des entreprises privées concurrentes, sinon les membres de leurs conseils d'administration : représentants d'autres coopératives et des syndicats, parfois du personnel

(ce n'était plus le cas à la COBG depuis la fin des années 40). Et aussi -- faiblesse du mouvement coopératif --, l'inconvénient de ne pas avoir les relations d'affaires des entreprises privées, ni les avantages qu'apporte la participation à l'association patronale (centrale d'achat des fournitures...), ni même une clientèle attitrée : c'est en travaillant pour une coopérative d'habitation, qui recherchait évidemment l'offre la plus compétitive, que la COBG a trébuché!

Pour le reste, les travailleurs d'une telle

entreprise sont des salariés comme les autres, qui ont un contrat de travail conforme à la convention collective; peut-être ce dernier est-il appliqué un peu plus soûplement qu'ailleurs, et les conditions de travail sont-elles meilleures.

Du moins, quand viennent les difficultés, pas de mystère: le directeur prévient le conseil d'administration et les contre-maîtres, qui font suivre l'information. Bilan social de cette dernière crise: tout le monde a été payé, et pratiquement tout le monde a déjà été reclassé.

Petite histoire d'une interdiction professionnelle suave

Emilio Luisoni, député socialiste au Grand Conseil genevois, vient de donner sa démission, pour raison de surcharge professionnelle. Un fait qui n'est pas rare dans les parlements cantonaux.

A cette annonce, les députés applaudissent, manière de rendre hommage à un collègue qui passe la main. Un seul homme s'abstient et c'est pourtant un peu sa victoire: le conseiller d'Etat Vernet.

La surcharge professionnelle est souvent un prétexte commode pour s'éloigner discrètement de l'arène politique; dans le cas particulier on peut dire que c'est un euphémisme, un paravent destiné à voiler poliment la réalité. Voyons d'un peu plus près la recette! Vous avez affaire à un architecte de talent, doublé d'un militant politique clairvoyant, prompt à mettre en évidence les enjeux d'une décision; qui sans relâche dénonce les combinaisons échaffaudées au profit d'une petite minorité de privilégiés, propose des solutions aptes à répondre aux besoins du plus grand nombre, pourfend le "bon sens",

cet oreiller de paresse de la démagogie conservatrice.

L'homme ne se rallie au compromis que si la solution proposée représente réellement une amélioration; il n'est jamais d'accord pour faire plaisir. A la commission des travaux, il dérange la douce quiétude de ses collègues commissaires plus prompts à acquiescer aux projets du Département des travaux publics qu'à les analyser d'un œil critique; dame, si ces messieurs veulent décrocher un mandat! Des mandats précisément, Emilio Luisoni n'en reçoit pas; c'est le salaire des empêchés de danser en rond (en fait il en a reçu un, voilà des années déjà, mais la gratitude n'étant pas son fort, il a refusé de mettre la sourdine). En période de haute conjoncture cela n'est pas trop grave mais lorsque le bâtiment ralentit, stagne, il doit chercher du travail à l'étranger, dans le tiers-monde principalement. Ailleurs, ses compétences sont donc reconnues.

Des absences prolongées ne favorisent pas l'engagement politique cantonal. Et quand, malgré tout, on veut lutter sur tous les fronts, c'est la santé qui paie la facture. Surcharge professionnelle... D'abord exil professionnel, puis semi-retraite politique. Le tour est joué. Les magouilleurs se frottent les mains.

Ps: La recette est également valable pour éliminer un coreligionnaire politique.

Avec ce type d'entreprises, autrefois laboratoires de l'autogestion et refuges des militants syndicaux en butte au "Berufsverbot" patronal, aujourd'hui assagies, très classiquement gérées, on n'est pas très loin du "capital à but social", avec un capital entre les mains du mouvement coopératif et syndical.

L'idée coopérative, non pas tant comme secteur de l'économie contrôlée par des organisations issues des travailleurs, mais comme organisation communautaire d'une activité économique, connaît pourtant un succès croissant, dans une grande variété de secteurs: hôtellerie, édition, transport, assistance juridique ou médicale...

Cette alternative à l'entreprise privée, qui réalise le vieil idéal de l'appropriation des moyens de production par les travailleurs eux-mêmes, vient à la rencontre du refus de la centralisation et du gigantisme: pour rester elle-même la coopérative doit semble-t-il s'accomoder d'une certaine marginalité.

Omission dans le dernier numéro de DP (472): la signature de la "note de lecture" consacrée au dernier livre de J. Ziegler, "Main basse sur l'Afrique": R.B.

Où mène l'amour des vieilles pierres...

Le quartier de l'Alt à Fribourg: quelques rues tranquilles, protégées du trafic automobile par leur situation, entre la voie de chemin de fer et la route de Morat; un ensemble de petites maisons locatives de deux ou trois étages, rarement plus, construites au tournant du siècle sur de petites parcelles; une population d'employés, de retraités, d'étudiants. Qui aurait imaginé il y a quinze ans, que les habitants de ce quartier s'organiseraient pour défendre le lieu, l'espace dans lequel ils vivent, contre des promoteurs, contre les autorités, pour lesquels l'urbanisme se résume à un seul commandement: sur un terrain donné, construis un volume maximum!

Il y a quinze ans, en 1963, c'est l'année où l'opinion fribourgeoise, et même suisse; s'enflamme pour la rue des Bouchers, cet ensemble médiéval surplombant la Sarine, que l'administration envisage de raser pour y construire des bureaux de béton et de verre.

Au début, Gonzague de Reynold.

1963-1978, c'est l'histoire, le développement de Pro Fribourg, ce mouvement né de l'indignation, et qui, en un premier temps, regroupait essentiellement des amoureux des vieilles pierres, des personnalités comme Gonzague de Reynold.

Mais cette prise de conscience originelle n'allait pas tarder à s'élargir! Des vieilles pierres on passe peu à peu à la ville tout entière; et à partir de préoccupations esthétiques, on découvre que la ville est faite pour ses habitants; et que dès lors se posent obligatoirement le problème du régime de la

propriété foncière, celui de la politique urbaine, celui des rapports entre les lobbys économiques et les habitants. Très rapidement, Pro Fribourg découvre que le développement harmonieux de la ville passe par sa démocratisation: le face-à-face autorités-lobbys doit être interrompu par l'intrusion des habitants organisés en tant que tels.

Un Fribourgeois retour d'exil.

Aujourd'hui l'organisation regroupe 1400 membres et est animé par une vingtaine de militants, dont une moitié de femmes. Parmi eux, Gérard Bourgarel, un Fribourgeois qui, après des années d'"exil" à Genève, se donne entièrement à Pro Fribourg et à Civitas Nostra, le mouvement qui coordonne, sur le plan européen, les groupements de défense urbains. Pour mener ce combat, une arme de choix, "Pro Fribourg Informations", revue trimestrielle bourrée d'analyses, de photos, de dessins sur l'histoire de la ville, les menaces qui pèsent sur elle, les contre-projets ainsi que les combats à mener pour les faire aboutir.

Une vieille ville "naturalisée".

Sur le terrain, l'action varie de quartier en quartier. En Vieille Ville, il faut veiller à ce que, une fois les pierres protégées, l'équilibre humain ne soit pas bouleversé. Dans le quartier du Bourg, autour de la cathédrale, la menace vient des bureaux. Dans la Basseville (1), le danger est plus subtil: là, les habitants traditionnels ont longtemps considéré qu'en la quittant, elle et ses logements insalubres, ils s'élevaient dans l'échelle sociale. Le mouvement s'inverse aujourd'hui, avec l'arrivée des artistes, des membres des professions libérales à la recherche d'un cadre de vie exceptionnel; on risque alors d'aboutir à une ville-musée, "naturalisée" com-

me un oiseau empaillé; en fait, l'indispensable rénovation des logements exige des capitaux, et il est urgent de dégager des solutions financières, si on veut proposer des loyers populaires. La mobilisation indispensable en est à ses débuts: une enquête-participation a été lancée, des habitants se sont organisés pour empêcher la transformation de logements populaires en studios de luxe.

Le mouvement de reconquête une fois installé dans les vieux quartiers s'attaque à la ville nouvelle, au centre-ville en particulier, où les spéculateurs ne connaissent aucune loi, aucun gabarit imposé, aucun plan (la régie fédérale des PTT, leur emboitant le pas, finit par les devancer).

Donner le ton

Défense et illustration de la rue de Romont (cette rue commerciale qui fait la transition entre la vieille ville et le quartier de la gare), du quartier d'Alt (constitution d'un mouvement faitier intitulé "Urbanisme et démocratie"), refus d'un théâtre géant lié à l'Eurotel et qui aurait asséché toutes les ressources culturelles, tels sont les derniers chapitres écrits par les défenseurs de la ville. Pro Fribourg en tant que tel n'est pas officiellement responsable de chacune des opérations, mais donne chaque fois le ton, met ses cahiers à disposition, voit ses membres s'engager à titre individuel.

Un syndic tout-puissant.

Les tensions habituelles que ce type d'action engendre avec le monde politique sont encore renforcées par l'organisation fribourgeoise du pouvoir. Le législatif est quasiment impuissant, le pouvoir exécutif est concentré entre les mains des trois membres permanents, de ce cénacle. Au centre de

tout, le syndic Lucien Nussbaumer, un radical dont l'action se caractérise par un style autoritaire, une carence totale en matière de plan d'aménagement, une insensibilité absolue aux problèmes de l'aménagement urbain.

Le Fribourgeois, habitué à faire confiance, commence à se poser des questions; la majorité radicale-démocratique a subi un recul non-négligeable lors des dernières élections. Si le parti radical s'est aligné sur le syndic, l'aile gauche de la démocratie-chrétienne se montre plus ouverte. Le parti socialiste, lui, est divisé: d'un côté les partisans de la politique officielle (les Travaux publics de la Ville ne sont-ils pas confiés à un socialiste?), de l'autre des militants résolus de la vie en ville.

Toujours sur la brèche, les animateurs de Pro Fribourg voient surtout les problèmes à résoudre, les menaces qui s'accumulent à l'horizon. Le bilan qu'ils peuvent présenter n'en est pas moins important: qu'il s'agisse de résultats concrets, de la prise de conscience qu'ils ont suscitée parmi les habitants et surtout peut-être de ce retournement amorcé dans le processus politique, de cette impulsion qui ne passe plus seulement de haut en bas, mais de bas en haut, des citoyens vers les autorités.

1) Lire le chapitre consacré à Jo Siffert, dans les "Reportages" de Meienberg

NB. A tout hasard, une petite carte de visite de Pro Fribourg.
Adresse utile: Stalden 14, 1700 Fribourg.
Cotisations annuelles. Ordinaires: Fr. 14.—;
"soutien": Fr. 30.—
CCP: 17-6883, 1700 Fribourg.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Souvenirs, souvenirs

Samedi passé, comme chaque samedi matin, je roulais vers mon école en écoutant L.-A. Zbinden (*Le Regard et la Parole*). A propos: vous avez lu *Le Regard et la Parole, Chroniques radiophoniques*, 2e série, parue chez Feij, à Perroy? je me demande bien ce que vous attendez!

Il parlait du petit livre de Madeleine Lamouille, *Pipes de terre et pipes de porcelaine*, souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande (1920 - 1940) publiés par Luc Weibel aux éditions Zoé. C'est le grand art de Zbinden de toucher en quelques minutes, de vous "concerner" irrémédiablement! Le temps de donner mes cours et de remonter en ville, j'ai acheté le livre. Bouleversant!

Naturellement, on se demande: mais est-ce qu'elle n'exagère pas? N'est-ce pas un cas très particulier et très exceptionnel?

Alors, j'ai évoqué quelques souvenirs, moi aussi — oh! très plats en comparaison de ce que Madeleine Lamouille raconte, mais tout de même significatifs. Et par exemple, cet appartement où, venant de Vallorbe, nous emménageâmes en 1932. Au bas du Valentin, c'est-à-dire non pas dans un quartier populaire, mais pas non plus dans un quartier "résidentiel". Cinq pièces et "chambre de bonne". Et remarquez le progrès des temps: la chambre de bonne n'était pas sous le toit, dans les combles, comme on le voit entre autres dans le *Pot-Bouille* de Zola. Elle était incorporée à l'appartement. Mais!...

Plancher du salon et de la chambre à manger en marquetterie. Plancher des trois chambres à coucher en chêne ou en noyer. Plancher de la chambre de bonne en sapin, à laquelle on n'avait accès, étroit boyau, qu'en traversant la cuisine! De cette façon, la bonne, son travail terminé, passait dans sa chambre et ne courait pas le risque d'être dérangée par ses patrons! Chauffée par le "potager" de la cuisine, mais non par un radiateur. Ma mère, qui

de sa vie n'eut bonne ni femme de chambre, avait été indignée. Moins sensible, probablement, à l'aspect "de classe" qu'à l'aspect "exploitation de la femme" par l'homme. (Ce passage des Ecritures qu'elle n'"avait" pas: "Marthe, Marthe, tu t'agites pour beaucoup de choses, mais une seule chose est nécessaire..." Etc! — "Il était quand même bien content qu'elle lui prépare son souper!")
Il faut lire *Pipes de terre et pipes de porcelaine*.

Autre chose: Vous avez lu *Le pouvoir suisse*, de Claire et François Masnata-Rubattel?

A propos: Vous avez lu *Main basse sur l'Afrique*, de Ziegler? Non? Vous faites quoi, exactement, de votre temps libre? Car enfin...

Au sujet des deux derniers livres cités: après avoir constaté — une fois de plus — que nos amis français étaient malheureusement incapables de citer un mot allemand sans l'estropier ou de le traduire correctement (voir le livre sur l'Affaire Croissant paru chez Maspéro), je constate aujourd'hui avec une sorte de désespoir que même en ce qui concerne le domaine français, les meilleurs éditeurs ne semblent avoir ni lecteurs, ni correcteurs d'épreuves capables de faire disparaître les bourdes les plus énormes et les plus consternantes! Mais de ceci, une autre fois...

J.C.

Des pêches honteuses

Dans la liste des produits d'Afrique du Sud que le mouvement antiapartheid invitait naguère à boycotter se trouvaient les pêches en boîtes Del Monte distribuées par la Migros. Aujourd'hui, toute indication sur leur origine a disparu des étiquettes, seul demeure le nom du pays chargé de leur distribution, l'Angleterre. Les boîtes de la Coop sont tout aussi discrètes et portent la mention "produit étranger". Unip, elle, annonce clairement la couleur: Afrique du Sud. Et Denner vend des pêches de Californie.

POINT DE VUE

Le chômage c'est toujours dans la tête que ça commence...

– Et chez vous, vous chômez combien, un jour, non ?

– Ouais, mais mon vieux, c'est quelque chose pour tirer les gars à venir suivre des cours de perfectionnement le vendredi matin

– Hein, pas possible !

– Tu te rends compte, ça les fait chier, à part quelques uns. Ils font du jardin, ils bricolent. Ils te disent que les cours ça les intéresse mais ils ne viennent pas. Et c'est pas seulement ici, à F*, c'est partout

– Ah ! et les syndi...

– Arrête ! Tu peux rien faire avec eux, tiens tu crois qu'on est au courant de quelque chose avec les discussions qu'ils ont maintenant

avec Ebauches ? Rien, mon vieux, rien.

– Ouais, ça m'étonne pas.

– Note que c'est dur pour un type de 50 ans de rouvrir des bouquins, c'est psychologique, il se sent con, il voit pas à quoi ça pourrait lui servir exactement, et les cadres c'est la même chose. J'essaye de leur faire comprendre aux apprentis, mais le recyclage c'est pas dans les habitudes, ça fait trente ans qu'ils sont plus ou moins pénards, à l'usine, et maintenant ils ont surtout la trouille

– Et si on les payait, les gars, tu crois qu'ils viendraient plus facilement ?

– Possible, mais c'est pas sûr. Tant que ça ne fait pas partie du boulot, tu vois, tant que c'est quelque chose d'exceptionnel, ça peut pas vraiment marcher. Ce qu'il faudrait, c'est que ça soit complètement intégré dans le boulot, que ça en fasse partie, qu'il y ait des cours pour tout le monde le vendredi matin au moins, par exemple. Mais tout le monde s'en fout. Le patronat, ce qui l'intéresse, c'est pas tant d'avoir des types de plus

en plus qualifiés, c'est d'avoir des types qui bossent et qui ferment leur gueule. De l'autre côté, les jeunes en tout cas, un jour de congé, ils crachent pas dessus

–

– C'est comme ça, quand il y a des trucs nouveaux, par exemple toutes les machines à commande numérique, tu ne prends pas un type dans l'entreprise, tu le formes pas, tu engages un jeune déjà plus ou moins formé, note que ça se comprend. Mais les vieux sont paumés.

– et si on réduisait les heures de travail, j'entends, si on les réduisait pour tout le monde ?

– J'en sais rien, mais de toute façon on y sera obligé.

– Par quoi ?

– En tout cas dans l'horlogerie, ça va être le merdier.

-- Tes cours, tu organises comment, avec la

RECU ET LU

Plein feux sur l'édition suisse

Le dernier numéro du magazine de la "Basler Zeitung" tente de faire le tour – en trois pages de texte et une substantielle interview de Walter Weideli – des problèmes de l'édition (sous la signature de Aurel Schmidt) dans notre pays. Accent principal de l'enquête : la situation matérielle faite aux éditeurs ("les éditeurs peuvent vivre de la littérature, pas les auteurs", note W. Weideli). Les plus grandes maisons d'édition d'outre-Sarine ont collaboré avec l'auteur, Artemis Verlag, Diogenes Verlag, Benziger Verlag, Huber Verlag, entre autres.

Inutile de vouloir résumer cette mine de renseignements originaux ! Quelques chiffres pour situer les enjeux. En 1977, au titre de la production suisse de livres, on "sortait" 6429 éditions originales (1976 : 6211), 1120 traductions (1976 : 1062), soit un total, l'année dernière, de 7549 livres (1976 : 7273). Les sommes que représentent l'exportation et l'importation de livres, si elles existent comme telles dans les statistiques officielles, n'en sont pas moins fort peu significatives : sont compris un nombre fluctuant de cartes géographiques (Kümmerly & Frei, Hallwag), des journaux ; échappent en outre au contrôle de multiples bouquins qui sont imprimés à l'étranger pour des éditeurs suisses ; à titre d'ordre de grandeur donc : importations 1977, 246,8 millions de

francs (1967 : 116 millions) ; exportations : 210,9 millions de francs (1967 : 119).

– Dans le magazine hebdomadaire du "Tages Anzeiger" (qui donne à nouveau la parole à un collaborateur de l'émission Temps présent de la Télévision suisse romande, cette fois Claude Smadja pour une enquête sur les travailleurs japonais), dix pages passionnantes pour dresser le bilan détaillé de la politique de l'environnement du canton de Zurich, et cela aux chapitres de l'énergie, de la qualité de l'air et de l'eau, de l'aménagement du territoire (équilibre ville-campagne) et de la protection contre le bruit.

– Le numéro 30 de "Die Rote Anneliese", qui paraît huit fois par an sous l'égide du mouvement Kritisches Oberwallis (adresse utile : case

direction ou bien c'est toi qui décide?

– A la direction, c'est la panique. Je vais te dire, les histoires de dollars et de francs trop lourds, c'est du bidon, tu te rends compte du nombre de cloches qui dirigent les entreprises. Pour s'en sortir faudrait commencer par vider la moitié du patronat

– Tu remplacerais par qui?

– Par des types qui sont pas obsédés par le pognon. Les boîtes qui ont des emmerdements, ce sont surtout celles qui ont fait de la grosse production et qui se foutent de la qualité

– Ouais, ça c'est vrai

– Note, les syndicats, c'est la même chose, faudrait shooter les trois-quarts des secrétaires syndicaux, une sacré bande de pommes.

– Tu prends encore une bière, faut que je retrouve ma femme à dix heures

– Ouais, une petite.

Gil Stauffer

postale 41, 3094 Naters) est paru ; au moment où le Valais est secoué par les scandales et autres "affaires" que l'on sait, une lecture édifiante!

– A Berne, une fusion se prépare systématiquement! Les deux quotidiens qui se fondront au début de 1979 sous le titre de "BZ Berner Zeitung" publient aujourd'hui déjà des articles communs ce qui habitue les lecteurs à des signatures et à des méthodes de présentation nouvelle (l'équipe de football des Young Boys contribue d'ores et déjà à la publicité pour le nouveau journal en portant son nom sur les maillots de l'équipe de ligue A). Le nouveau quotidien aura trois éditions régionales. Son tirage prévu en fera le quotidien le plus diffusé en Suisse après les deux grands zurichois.



1968. Le scandale Bührle éclate.

1978. Les fruits du scandale. Bührle et Bally unissent leurs campagnes publicitaires.

Où sont les courroies de transmission ?

Dans l'interminable roman-feuilleton de la réforme des finances fédérales qui s'étire sur plus d'une génération, un peu comme la bande dessinée "Juliette-de-mon-cœur", le dernier épisode est difficilement compréhensible.

Devant l'opposition socialiste, qui s'était cristallisée sur le problème de l'imposition des opérations fiduciaires des banques, le Conseil fédéral a fait, à titre de compromis politique, un pas en acceptant d'introduire ce nouvel impôt.

Il est évident que les élus démocrates-chrétiens ont joué un rôle essentiel dans ce compromis: en fait, ils ont permis que s'affirme dans ce sens la volonté du Conseil fédéral.

On pouvait donc imaginer que ce compromis avait d'abord été discuté au sein du groupe PDC et qu'une fois la décision prise par l'exécutif, l'accord du législatif serait acquis.

Mais non! La commission du Conseil des Etats, où le PDC est en situation dominante, remet tout en question...

Les courroies de transmission ne transmettent donc plus rien. Faut-il alors se lancer dans le compromis politique, s'il n'est ni compris, ni accepté par le Parlement?

Comme titraient les Groupements patronaux vaudois, "ça se déglince"!

Beau paradoxe. Un pays où la consultation est une donnée essentielle de l'art de gouverner, et où le gouvernement ne consulte pas sérieusement ses troupes au moment où il prend une décision essentielle.

Programme et publicité

Tambours et trompettes la semaine passée pour le "projet socio-politique du PDC suisse"; radio, TV, presse ont largement annoncé et commenté l'ouverture de la campagne électorale 1979 par les démocrates-chrétiens.

De quoi s'agit-il? D'un avant-projet élaboré par un petit groupe d'intellectuels qui n'engage en rien les démocrates-chrétiens suisses; la base doit maintenant donner son avis et le résultat final sera peut-être tout différent, beaucoup moins séduisant.

Alors, souci de transparence du PDC ou

coup publicitaire destiné à donner une image de marque progressiste? Centre dynamique en paroles, centre mou dans les actes, les démocrates-chrétiens nous ont habitués à ce double langage qui allie habilement la hardiesse des idées et les pesanteurs sociologiques de sa base et de ses notables.

Quant à nous, nous préférons juger sur pièces: pour rester dans l'actualité immédiate, nous constatons qu'à la déclaration de principe favorable à une imposition accrue des banques faite au Conseil national par le président du groupe, a fait écho une semaine plus tard le refus d'entrer en matière sur ce sujet de la part des commissaires démocrates-chrétiens de la commission des finances du Conseil des Etats.

le petit écran, d'un test sur les raviolis (d'autres plaintes sont encore pendantes pour d'autres tests, telle celle de la fabrique d'eau minérale Henniez).

* * *

Les "Bernser Nachrichten" organisent un "concours civique" entre les communes bernoises. La participation aux votes fédéraux permet d'établir deux classements, celui de la participation dans les communes de moins de 1000 électeurs et celui de la participation dans les grandes communes. Après trois votes, la commune de Ballmoos, près de Mönchbuchsee, mène dans la catégorie des "petites communes" avec une participation moyenne de 97,42 pour cent. Pour les grandes communes, c'est Evillard qui mène avec 54,80 pour cent de participation moyenne, mais la compétition est très serrée. La capitale fédérale, Berne, se trouve au 71e rang avec 42,12 pour cent. Au bas du classement Habkern (23,39 pour cent) — petites communes — et Grindelwald (26,70 pour cent) — grandes communes.

* * *

Nouvel épisode dans la lutte des militants francs-montagnards contre les "résidences secondaires": pour la quatrième fois en moins de quatre ans, la ferme des Loviats, aux Emibois, en quelque sorte le symbole de la lutte des Militants, a été vendue aux enchères publiques, jeudi dernier, à la préfecture de Saignelégier. Cette vieille ferme, inhabitée depuis quinze ans, avait été mise aux enchères pour la première fois en août 1974: gain d'un jeune Francs-Montagnard (pour Fr. 56 000.—) et recours d'une société immobilière de Glaris (pour procédure de vente irrégulière); nouvelles enchères en juin 1975: confusion générale, la vente est de nouveau annulée; troisième vente à Saignelégier en juin 1976: pour Fr. 1500.— au premier acquéreur de 1974, mais la vente est annulée encore une fois pour irrégularité; quatrième vente donc l'autre jour: une Bâloise emporte l'affaire pour une somme de Fr. 62 000.— dans un brouhaha d'enchères fantaisistes; d'ores et déjà, les Militants francs-montagnards ont annoncé un recours...

BAGATELLES

Hero et Roco ont juré qu'ils auraient la peau de l'émission de la Télévision suisse alémani-

que Kassensturz, spécialisée dans les questions de consommation: on sait aujourd'hui qu'ils envisagent de demander près d'un million de dommages et intérêts pour la publication, sur